



## Vers une Église de disciples-missionnaires

---

Contribution de l'Archidiocèse de Luxembourg au processus de consultation des Églises locales en amont de la deuxième session de l'Assemblée générale ordinaire du Synode sur la Synodalité en octobre 2024

### *Préambule : La consultation synodale*

*Lors d'une série de consultations au sein de l'Église locale entre décembre 2023 et mars 2024, les conseils diocésains représentant un échantillon significatif des forces vives de l'Archidiocèse de Luxembourg ont réfléchi à la question-guide proposée par la Secrétairerie générale du Synode : **Comment être une Église synodale en mission ?** et ont tenté d'identifier des chemins à suivre et les outils à adopter en tenant compte des deux niveaux d'approfondissement - le niveau de l'Église locale et le niveau des relations entre Églises et avec l'Évêque de Rome.*

*Ont ainsi pu être consultés : le Conseil épiscopal, le Conseil presbytéral, le Conseil pastoral diocésain, le Conseil des doyens et les responsables de la pastorale auprès des immigrés. Les conseils pastoraux paroissiaux ont été impliqués dans la démarche lors de rencontres avec le Conseil pastoral diocésain dans cinq des six doyennés que compte l'Archidiocèse de Luxembourg.*

*Les contributions écrites des conseils diocésains et les rapports des rencontres dans les doyennés sont les sources du présent document. La contribution de l'Archidiocèse de Luxembourg à la première phase de la consultation synodale universelle, fruit d'une consultation plus large au niveau diocésain et publiée en juillet 2022, a été relue à la lumière de la question-guide.*

## Comment être une Église synodale en mission ?

---

Être une **Église synodale en mission** comporte à la fois une **dimension identitaire** et une **dimension active**. Si le volet missionnaire (II) a été compris et déployé de manière relativement concordante par l'ensemble des contributions, l'aspect de l'identité synodale (I) a fait l'objet d'un traitement différencié suivant qu'il s'agissait des conseils diocésains ou des conseils pastoraux paroissiaux. En effet, les organes décisionnels ont davantage réfléchi aux structures et mécanismes de mise en place de la synodalité, alors que les paroisses réunies en doyennés se sont davantage fait l'écho d'une attitude synodale à encourager.

### I. Une Église synodale en devenir

La notion de synodalité, comprise comme une meilleure attitude d'écoute, de collaboration et de communion a déjà son passé dans l'archidiocèse, avec ses fruits et ses échecs. Toutefois, les contributions reçues relèvent que **le processus actuel a déjà permis une certaine transformation** en suscitant une nouvelle écoute, en encourageant une nouvelle façon de prier en commun et en accroissant la qualité des échanges. Le contexte a également évolué ces dernières années et le processus synodal apparaît aujourd'hui globalement comme un instrument souhaité et attendu par l'Église à Luxembourg.

Les contributions ont souligné à la fois les conditions qui leur semblaient nécessaires pour permettre le déploiement du processus synodal (A), mais également la dimension nécessairement communautaire et collective d'une Église synodale (B).

## A. Une Église synodale appelle à une conversion personnelle et structurelle

La synodalité est d'abord une **prise de conscience individuelle de chaque membre de l'Église**. Le baptême lui-même, en nous rendant témoins du Christ, nous engage à une prise de conscience de cette coresponsabilité baptismale (1) et devrait nous amener à une plus grande participation de tous dans la réalisation d'une Église synodale (2).

### 1. La coresponsabilité baptismale et une attitude d'accueil

La synodalité repose avant tout sur le renouvellement personnel et collectif de notre attitude envers l'autre. Il s'agit de changer de comportement, d'encourager la bienveillance et de se former à l'écoute. Le recours à la « **conversation dans l'Esprit** » devrait avoir une place majeure dans ce processus. L'un des piliers de la synodalité vécue repose sur le **climat d'accueil** que nous pouvons transmettre. L'Église doit être ouverte à toutes et tous. Chaque personne doit se sentir accueillie, qu'elle soit un pilier d'Église ou un nouveau venu, qu'elle soit originaire du pays ou étrangère. Cet accueil doit permettre la participation de tous et prendre concrètement en compte les différentes traditions ecclésiales, culturelles et linguistiques. Un tel cadre sera propice à la confiance mutuelle et pourra permettre d'expérimenter de nouveaux modèles pastoraux.

Être une « Église pour toutes et tous » permettra de déployer davantage une « **culture de la rencontre** ». Accueillir chacun avec sa spécificité, son parcours et ses besoins nous appelle tous à élargir l'espace de notre horizon personnel.

Ce qui est vrai au niveau individuel l'est davantage au niveau collectif. L'accueil véritable n'est réellement constitué que lorsqu'il permet l'expression et la prise en compte de l'ensemble des participants. Or la participation doit pouvoir aboutir à un consensus porté par tous, afin de permettre une action efficace. Cela passe également par une conversion synodale de nos structures ecclésiales.

### 2. Des structures au service de la synodalité

Les réflexions d'ordre structurel se sont portées sur une **réévaluation de la place et du pouvoir décisionnel de chaque fidèle** engagé au service de l'Église (clercs et laïcs) ainsi que sur la **valorisation des structures synodales existantes**, surtout celle des conseils pastoraux paroissiaux.

Ainsi, concernant les prêtres, les contributions ont souligné l'importance de pouvoir recentrer leur activité sur le soin pastoral, ce qui implique de trouver et de former des équipes efficaces pour les seconder dans la direction et la gestion de la paroisse en faisant notamment appel à des bénévoles. Cette restructuration est un processus pour lequel il est à voir comment le mettre en place sans entrer en conflit avec le droit canonique. L'**institution de nouveaux ministères** répond en tout cas à la situation pastorale de l'archidiocèse et dans ce cadre, face à une plus forte présence de femmes parmi les fidèles engagés, la réévaluation du rôle de ces dernières mérite une juste place, entre autres par l'**accès des femmes au diaconat**.

Une **coresponsabilité** au niveau paroissial nécessitera un équilibre juste entre les membres de et les fonctions au sein de l'équipe pastorale. Il ne faudrait pas qu'un curé nouvellement arrivé puisse être bloqué dans chacune de ses initiatives par le conseil pastoral en place, de même qu'il ne faudrait pas non plus qu'il puisse remettre en cause l'ensemble du travail accompli sur place par ce même conseil pastoral ou son prédécesseur. Il est également suggéré d'avoir un **organigramme clair pour chaque paroisse**.

Face à la baisse constante du nombre de fidèles et de prêtres, il faut envisager dès à présent une refonte des **structures territoriales favorisant la formation et la mise en réseau de communautés viables et vivantes**.

Localement, la **visitation régulière des communautés ecclésiales** par la hiérarchie ecclésiale est perçue comme un encouragement et un soutien nécessaire pour accompagner ce processus de transformation des mentalités et des structures en vue de continuer à vivre sa foi et de pouvoir porter le message de la Bonne Nouvelle.

Il ressort de l'ensemble des contributions que les conseils pastoraux paroissiaux sont jugés nécessaires et efficaces. Il serait bon de les rendre obligatoires dans l'ensemble des paroisses, le cas échéant en instaurant un conseil pastoral pour plusieurs paroisses.

Du point de vue de la collégialité, la coresponsabilité différenciée nécessite également de **fortifier les rôles des différents conseils diocésains et paroissiaux** en leur accordant un rôle plus déterminant dans le processus décisionnel. Il est envisagé de revoir les statuts des organes concernés et de les modifier sous cet angle.

Ces adaptations structurelles et le changement d'attitude sont perçus non comme un but, mais comme un moyen pour permettre la vie chrétienne en communauté, car on « n'est pas chrétien tout seul ».

## **B. Une Église synodale : l'esprit de communion**

Une Église synodale se vit nécessairement en communauté, que cela soit la famille, la paroisse ou tout autre groupe formel ou informel au sein de l'Église. L'ensemble des conseils consultés a souligné l'importance de **garder et de soigner la conscience de communauté** dans une société de plus en plus individualiste.

### **1. Le développement et la mise en réseau des communautés locales**

L'esprit d'appartenance, de communion et de communauté est un besoin fort, particulièrement exprimé par la pastorale des migrants. Le fait de se retrouver, de tisser des liens au-delà de la célébration liturgique répond à un besoin croissant dans un environnement complexe où la communauté chrétienne devient une minorité parmi d'autres. Pour cela, le **développement de petites communautés locales doit être encouragé** en leur donnant les moyens spirituels et matériels de rayonner autour d'elles.

L'**archidiocèse doit se doter d'un réseau de lieux authentiques de vie chrétienne** permettant de partager, d'approfondir et de vivre la foi. Ces lieux peuvent revêtir différents aspects : groupes de prières, cellules missionnaires, Églises domestiques, centres spirituels, etc. Une vigilance pastorale et un accompagnement bienveillant seront nécessaires pour leur éviter de tomber dans les deux écueils majeurs : celui du repli sur eux-mêmes, ou à l'inverse, celui de se laisser absorber par l'air du temps.

La mise en commun des expériences faites dans ces lieux de vie chrétienne est essentielle. Cela non seulement dans le but de partager de bonnes pratiques, mais également de permettre un discernement de la vie de foi au niveau personnel et diocésain. Dans un paysage de plus en plus clairsemé pour ce qui est des anciens repères et structures, **la mise en réseau est un élément constitutif de la communion vivante** que souhaite refléter l'Église synodale, que ce soit au niveau de l'Église locale ou de l'Église universelle.

La conscience de la coresponsabilité dans la construction de l'Église de demain doit nous inciter à une participation partagée et un décloisonnement des structures actuelles. Le **niveau du doyenné** est apparu comme une plateforme intermédiaire viable et efficace pour la mise en réseau des paroisses puis d'un réseau d'échanges au niveau régional.

La **Vie consacrée**, marquée depuis toujours par une expérience de synodalité surtout concernant les prises de décisions communautaires, aura également son rôle à jouer dans le nouveau paysage ecclésial. Sa présence reste un signe prophétique d'espérance au cœur de l'Église. Certaines communautés religieuses pourraient offrir des espaces de rencontre et de célébration aux fidèles pour expérimenter en petits groupes une vie de foi animée par l'Esprit Saint.

Pour renforcer l'esprit de communion, toutes **les manifestations visibles de la foi** comme les processions ou pèlerinages diocésains peuvent être des véhicules de transmission de la foi, de partage de la prière, de rencontre, d'écoute et de participation du Peuple de Dieu. Ils **devront** être repensés en ce sens, afin de **devenir des lieux de synodalité privilégiés**.

## 2. La communion au niveau de l'Église universelle

Le Conseil épiscopal s'est également penché sur l'identité synodale de l'Église universelle et propose trois chemins à suivre :

### **- Renforcer la communion des Églises locales**

Pour des diocèses qui ne font pas partie d'une conférence épiscopale ou d'une province ecclésiastique et qui dépendent directement de Rome, comme c'est le cas de l'archidiocèse de Luxembourg, la communion avec les Églises locales (avant tout voisines) est essentielle. Dans un monde de plus en plus globalisé, marqué par des flux migratoires, une population de plus en plus cosmopolite, des défis transfrontaliers et pour faire face à des défis similaires rencontrés par les Églises locales, la création de provinces ecclésiastiques internationales pourrait être un des outils à adopter pour avancer ensemble et s'entraider.

### **- Accorder une plus grande autonomie aux Églises locales et aux conférences épiscopales et favoriser des rencontres continentales où des décisions se préparent et sont prises**

Convaincu que l'Esprit Saint est à l'œuvre dans les Églises locales et s'incarne dans des cultures différentes, le Conseil épiscopal plaide pour un climat de confiance réciproque dans les relations entre les Églises locales et le Saint-Siège. Dans un esprit de subsidiarité, il serait souhaitable qu'un pouvoir décisionnel correspondant puisse être exercé aux différents niveaux (Église locale, Conférence épiscopale, Province ecclésiastique, Assemblée continentale, Église universelle) tout en gardant fidèlement le lien avec le Pontife romain.

### **- Le Saint-Siège, un instrument au service des Églises locales**

Le Conseil épiscopal espère que la réforme de la Curie romaine entamée par le Pape François se poursuivra dans les années à venir. Le Saint-Siège étant souvent perçu, par le passé, comme étant avant tout un organe de contrôle, de direction et de discipline des Églises locales, ses

relations avec les Églises locales devraient être revues dans l'esprit d'une aide mutuelle et d'une recherche commune de réponses aux défis actuels et à venir.

## II. La mission : cœur de l'Église

Par le baptême, le chrétien est appelé à devenir un disciple-missionnaire dont la mission est d'annoncer l'Évangile en témoignant de la présence vivante du Dieu Trinité de telle façon que les autres puissent Le (re)connaître.

Action essentielle de l'Église dans le monde, **la mission** n'est pas un choix pour le baptisé, elle **relève de la responsabilité de toutes et tous**. Les contributions issues de la réalité du terrain ont abondé en exemples et en propositions sur les axes de la mission : l'expérience et le partage concret de la foi (A) d'une part, et la mise en place des moyens nécessaires pour que cette action missionnaire soit fructueuse d'autre part (B).

### A. Être témoins dans le monde

Deux domaines ont été principalement mis en avant dans les contributions en tant que terrains privilégiés de la mission : la pastorale (1) et la diaconie (2).

#### 1. Vivre la foi : la pastorale

Les contributions ont montré que toutes les paroisses ont à cœur de proposer des célébrations en nombre suffisant et en veillant à couvrir au mieux les territoires parfois très vastes des paroisses actuelles. Toutefois, en vue de la diversification, beaucoup de paroisses font d'ores et déjà preuve de zèle en proposant des célébrations de la parole, groupes de prières, offices, rosaires, ... et soulignent l'importance de pouvoir **répondre à des besoins et des affinités pastorales très diverses**. Le Grand-Duché en effet témoigne d'une population de cultures, de langues et de sensibilités très variées.

La diversité s'exprime également dans le choix de la langue et du langage employés, ainsi que de la structure de l'office. Il a été suggéré de **permettre une part d'expérimentation** au niveau de l'offre pastorale, et surtout dans le choix du vocabulaire utilisé, le but étant de viser à une participation plus consciente et plus active de l'ensemble des fidèles.

Plusieurs contributions ont insisté sur le partage de la Parole de Dieu en commun, - notamment par la relance de liturgies de la Parole -, mais également de **redécouvrir les écrits des Pères de l'Église ou la vie des Saints**. En effet, une conversion intérieure doit être nourrie par une vie de foi intense, dont le centre est l'Eucharistie, mais qui, partant de ce centre, doit rayonner bien au-delà.

La contribution des doyennés souligne l'importance de développer la pastorale des funérailles, soutenue par des bénévoles laïcs.

Un point particulier constitue la **forte implantation de différentes communautés linguistiques dans l'archidiocèse**. Récemment incorporées dans les structures paroissiales, **la collaboration avec les autres fidèles des paroisses devrait être soutenue et encouragée**, notamment en créant des événements communs, des célébrations en plusieurs langues, des actions menées conjointement, un partage ponctuel des ressources humaines et matérielles.

## 2. Partager la foi : la diaconie

La diaconie reste un des éléments constitutifs de l'Église. Les rencontres synodales ont souligné que c'est un domaine qui fonctionne bien avec des organismes et groupes actifs : aumôneries des hôpitaux, des résidences pour personnes âgées, des prisons, des associations actives auprès des personnes défavorisées (pauvreté, sans-abris, migrants, femmes en détresse, ...) ou travaillant au soutien de projets humanitaires et/ou d'économie sociale et solidaire dans des pays en développement. De même, le bon travail de sensibilisation pour des questions de paix et de justice a été relevé.

Quelques points ont été soulignés pour **renforcer l'efficacité de ces actions** : la mise en réseau des actions menées à ce jour, des rencontres régulières avec des organismes tiers œuvrant dans la diaconie, la collaboration régulière avec des organisations publiques et des ONG en matière de coordination des moyens matériels et humains.

Les doyennés ont ainsi proposé l'idée d'une **journée sociale annuelle par doyenné** où l'on inviterait toutes les forces vives intra et extra ecclésiales actives dans les domaines de la paix et de la justice sociale. Il a également été suggéré de créer une implication plus consciente des diacres permanents dans la diaconie.

Toutefois, la mission ne naît pas des seules bonnes volontés. L'annonce de l'Évangile nécessite la mise en œuvre de moyens concrets pour lui permettre d'être efficace.

## B. Les outils de la mission : formation et communication

Il est ressorti de l'ensemble des contributions un besoin net en formation (1) et un renouvellement de la communication (2).

### 1. Une formation adaptée à la mission

Nonobstant un engagement solide déjà existant, **le premier levier de la formation** désigné par l'ensemble des contributions **est celui de la catéchèse et de la pastorale des jeunes** : en effet l'initiation à la foi et la préparation aux sacrements sont une priorité pastorale, **il y va de l'avenir du christianisme dans notre pays**. Les jeunes prêtres pourront se sentir naturellement appelés à un investissement particulier dans la pastorale des jeunes (en tenant compte des réseaux sociaux).

Les outils et moyens mis en œuvre devront être réévalués et diversifiés pour permettre un apprentissage de la foi davantage par l'expérience que par la connaissance (« catéchèse par l'expérience »). À ce sujet, il s'agit de souligner le rôle éminemment important **des familles et des parents**. Le besoin en personnel qualifié pour la transmission de la foi est également mentionné ; dans ce sens de nouvelles pistes sont en train d'être explorées afin de créer des pools de bénévoles, en renforcement, voire en remplacement des titulaires. Cela implique une **formation adaptée à ces nouveaux profils**, donc une formation modulaire incluant une formation générale à l'écoute et à l'accompagnement.

Au-delà de la pastorale sacramentelle, il s'agit de maintenir un lien de partage de foi tout au long de la vie des fidèles, par exemple par le biais d'une catéchèse sectorielle qui pourrait s'adresser aux tout-petits, aux post-confirmands, aux couples après le mariage, aux groupes linguistiques, etc.

Grâce à une vie spirituelle forte et une foi éclairée, des charismes émergent et des ministères se vivent. Dans la **formation théologique, spirituelle et pratique** des agents pastoraux, il faut

insister sur l'identification, la reconnaissance et la valorisation de ces charismes et ministères au sein des communautés.

La prise de conscience de la coresponsabilité de chaque chrétien au service de la mission peut être le fondement pour le **développement des nouveaux ministères institués**. Il a également été souligné que la formation théologique continue des ministres ordonnés et non-ordonnés devrait inclure une part de confrontation avec des milieux différents pour stimuler la réflexion, en particulier par rapport aux personnes ne partageant pas notre foi. La formation doit ainsi préparer à sortir de sa zone de confort et d'acquérir le bagage nécessaire pour aller annoncer l'Évangile aux périphéries de façon compréhensible.

Quels que soient les outils mis en place pour permettre une meilleure synodalité missionnaire, leur efficacité est en grande partie soumise à une communication adéquate.

## 2. La communication, garante du processus synodal

Une communication transparente et adaptée est une condition pour créer un climat de confiance, tant au sein de l'Église que vers l'extérieur.

En interne, une bonne communication nécessite d'**instaurer un climat d'écoute bienveillante**. Une écoute réelle implique la prise en compte de la diversité des personnes, l'accueil de leur spécificité, et donc une adaptation possible en termes de langue et de langage.

Il faut entretenir une bonne communication ; ainsi des structures variées ont été mises en place pour permettre d'échanger, de débattre et de coordonner des actions communes (p. ex. : « tables de travail » transversales représentant les forces vives inter- et extra-ecclésiales pour travailler sur des sujets locaux).

Nul ne sert de proposer des activités, si elles ne sont pas connues. Le manque de visibilité et de coordination a été relevé dans plusieurs contributions. À cet égard, dans une « société numérique », **une place déterminante doit être accordée à la présence sur les réseaux sociaux**. En effet, elle est un facteur déterminant pour fédérer au niveau local comme au niveau diocésain et faire connaître les activités, les demandes, les propositions, l'agenda paroissial, etc.

Pourtant rien ne remplace le contact humain. Il a ainsi été proposé de créer des groupes-satellites de 4-5 jeunes qui relayent les activités de la paroisse auprès d'autres jeunes et font remonter des impressions en retour, tant de fidèles que de personnes éloignées de l'Église.

## Faire Église ensemble

Au cours des consultations il est apparu que des tensions voire des courants divergents ou même opposants existent au sein de l'Église qui est à Luxembourg comme dans d'autres Églises. Le défi majeur consiste à renforcer la dimension synodale dans tous ses aspects pour permettre d'avancer avec le Seigneur afin de faire Église ensemble.

« Le regard qui bénit de Jésus nous invite à être une Église qui n'affronte pas les défis et les problèmes d'aujourd'hui avec un esprit de division et de conflit, mais qui, au contraire, tourne les yeux vers Dieu qui est communion et, avec crainte et humilité, le bénit et l'adore, le reconnaissant comme son unique Seigneur. Nous Lui appartenons et - ne l'oublions pas - nous n'existons que pour Le porter au monde », a souligné le Pape François dans son homélie lors de l'ouverture de l'Assemblée générale ordinaire du Synode le 4 octobre 2023. Avec le Saint Père « Marchons ensemble, humbles, ardents et joyeux ! ». ■